



CANICULE, QUESTION DE SURVIE

Cette seconde canicule 2026 impacte gravement la Loire Atlantique avec des pics à 44°.

Rendez-nous notre climat breton ! Mais « trèfle de plaisanterie », Bercy ne prend pas la mesure de la situation et met en place des mesures d'accompagnement très insuffisantes.

La CGT demande le passage en Plan de Continuation d'Activité avec 5 jours sur 5 en télétravail, des ASA « intempéries », l'évacuation des locaux dès que la barre des 30° C en intérieur est atteinte.

Le Code du travail n'est pas assez protecteur ?

[Droit de retrait, on ne veut pas mourir au taf.](#)



COUP DE PRESSION

La France est-elle mauvaise élève sur les conditions de travail ? Eurofound, une étude réalisée en 2021 avec 70 000 salarié·es de 36 pays différents, a placé la France en dernière position avec l'Albanie. Deux raisons : 40 % des salarié·es font face à une pression de charge de travail et/ou un management extrêmement vertical, incapable de faire confiance et de laisser de l'autonomie.

À la DGFiP, la charge de travail est pour tout le monde, mais avec une transformation des process (travail sur liste, gestion des anomalies...) provoquant une grave perte de sens au travail. Et dans certains cas, il y a cumul avec un management toxique. Tout ceci explique certainement la flambée des tentatives de suicide et des suicides. Problème, en dépit des grandes déclarations d'intention, les directions soutiennent leurs "managers et managers de proximité" sans trop se soucier des dégâts dont ils sont responsables.

LES IRRRESPONSABLES

Prenez un service de gestion, bouleversez l'organisation de l'accueil sur le site, remettez-lui une couche de réorganisation supplémentaire au nom du SIP de demain, alors qu'il y a déjà pénurie d'effectifs et de sachant·e·s, ajoutez surtout un « manager de proximité » loin d'être irréprochable et vous obtenez une fuite massive des effectifs. Sachant que la direction locale se refuse à évaluer le management du poste (gagons que le responsable devra suivre discrètement mais de manière obligatoire un stage de management qui va évidemment tout changer), qu'est ce qui pourrait mal se passer ?

Eh bien ! la situation ne devait pas être jugée suffisamment alarmante malgré une visite de la FS-sct (ex-Chsct) puisqu'au mouvement local C et B, aucun·e titulaire n'est affecté·e... pour 11 départs cette année ! Et on leur promet en renfort 3 contractuel·les, à recruter. Tous les ingrédients pour une catastrophe semblent réunis.

La CGT surveillera particulièrement la situation et mettra la direction locale devant ses responsabilités.

TU OU TTU

Les taxes d'urbanisme (TU) regroupent des taxes liées aux autorisations d'urbanisme prévues par le Code de l'urbanisme. Deux sont gérées par la DGFiP pour les demandes d'autorisations déposées depuis le 01/09/2022. La Taxe d'Aménagement (TA) perçue par l'État au profit des collectivités territoriales et la Taxe d'Archéologie Préventive (TAP) perçue au profit du budget général de l'État. Problème, le transfert de mission s'est fait dans le cadre du fiasco GMBI. Notre logiciel ne fonctionne que depuis peu et on se retrouve avec 4 ans de stocks, des centaines d'évaluations d'office à faire avec des logiciels toujours défectueux, des centaines de contentieux à traiter dont certains doivent aboutir on ne sait pas quand à des restitutions.

Nos géomètres n'ont pas d'accès à PLATEAU, la base de données de l'urbanisme pour une sombre histoire de RGPD, ce qui n'aide pas pour faire les évaluations d'autant que les géos sont quasi interdits de terrain.

Des collègues du SDIF en galère, une mission naufragée et les rentrées financières pour les collectivités locales impactées très négativement !

La situation commence à être connue, et la Cour des Comptes mène son enquête sur la TU. Elle était cette semaine au SDIF 44. Espérons que cela donne un coup de pied au c... de Bercy et que nous ayons enfin les moyens de faire notre boulot ! C'est Très Très Urgent pour la TU.